



Direction Régionale de l'Environnement  
CHAMPAGNE-ARDENNE



## Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Séance du 1<sup>er</sup> mars 2006  
Avis n° 2006-3

Chantier d'élimination ou de limitation d'espèces indésirables.

### Article unique :

Le CSRPN émet un avis favorable au projet de cahier des charges type pour les contrats Natura 2000 "Limitation des pins dans les hêtraies calcicoles subatlantiques" annexée au présent avis.

Le CSRPN considère que le pin noir et le pin sylvestre sont deux essences indésirables dans ce type d'habitat.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel YON'.

Fait à Châlons-en-Champagne, le  
Le président du CSRPN

07 MARS 2006

Daniel YON